Communiqué de presse

Le conseil de développement travaille pour les transports

La commission transport du conseil de développement a pour objectif de mettre à disposition des usagers des moyens de transport alternatifs propres, attrayants et facilitant les déplacements.

Elle a choisi d'avancer aujourd'hui sur quatre axes de travail.

Tout d'abord, améliorer l'existant avec :

Le vélo qui devrait être traité comme moyen de transport et non pas uniquement comme un loisir (par une hiérarchisation des voiries, des parcs de stationnement, des passages protégés ...)

Une liaison maritime entre l'île de Ré et le continent qui devrait être amplifiée avec à terme un bateau à propulsion électrique.

Pour ensuite innover sur des projets à plus ou moins long terme avec :

- Des véhicules électriques à utilisation partagée, des petits bus électriques pour assurer les dessertes entre les villages...
- Un transport en site propre.

Si ces sujets vous intéressent contactez nous à l'adresse suivante : conseildedeveloppement.iledere@orange.fr

La commission transport.